Association PARIS COCAGNE

- Contrat d'Adhésion 2017 -

Ce contrat définit les conditions de l'échange entre l'Adhérent et le Jardin de Cocagne de Limon. L'adhésion à l'Association Paris Cocagne se fait pour une année au minimum compter du 1er janvier. Cette adhésion est renouvelée à chaque date anniversaire du dit contrat par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties au minimum soixante jours calendaires avant l'échéance du contrat en cours par courrier postal (recommandé de préférence) dont la date d'affranchissement stipule le jour de dénonciation.

NOM..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal .....Localité .....Tel :.....

Courriel : .....@.....

Date de naissance : ...../ ...../ .....Avez-vous déjà acheté des légumes bio en circuit court ?.....

Si oui, auprès de quel(s) producteur(s) ? .....

Principe de livraison des paniers

Le nombre annuel de paniers est de **48**, répartis sur quarante-huit semaines de livraison
Quatre semaines par an n'impliquent donc pas de livraison : **deux semaines** imposées par le Jardin **en décembre et janvier** de chaque année incluant Noël et le Jour de l'An **et 2 semaines « Hors livraison » au choix de l'Adhérent.**
L'adhérent dispose en outre de la possibilité de reporter la livraison de paniers.
Les demandes de REPORT et d'ANNULATION doivent se faire au plus tard 48 heures avant le jour de livraison prévu PAR MAIL à l'adresse suivante :

jardindecocagnedelimon@paris-cocagne.org

Choix de votre formule d'adhésion

☐ Adhésion à l'Association : 33 €(dont 11.50€ reversé au Réseau Cocagne).
Avec panier hebdomadaire (48 paniers par an)

☐ Petit Panier 11 € (Prix par panier) ☐ Panier 18 € (Prix par panier)

☐ Adhérent Solidaire (sans panier) montant de l'adhésion avec minimum de 33 € ..... €

☐ Je choisis de faire un don à l'association d'un montant de : ..... €

Choix du mode de Règlement : (Entourer la case correspondante)

Type de règlement	Prélèvement		Chèque	
Prix unitaire du panier	***11 €***	***18 €***	***11 €***	***18 €***
Annuel	528 €	864 €	528 €	864 €
Semestriel	264 €	432 €	264 €	432 €
Trimestriel	132 €	216 €	132 €	216 €
Mensuel	44 €	72 €		

Le règlement de l'adhésion se fait au moment de l'inscription, par chèque joint à ce document à l'ordre du Jardin de Limon.
Le renouvellement prend effet le 1er janvier de l'année suivante.

Rglt par chèque : la première semaine de chaque trimestre. En cas d'impayé les frais de rejet sont à la charge de l'adhérent

Pour les prélèvements, merci de nous communiquer un RIB

Date / / Votre signature

Jardin de Cocagne de Limon -©2014 Association PARIS COCAGNE
Adresse : 4, Rue des Arpentis - 91 430 VAUHALLAN / Siège Social : 21, rue du Val de Grâce – 75 005 PARIS
Téléphone : 01.69.41.37.94 / Courriel : jardindecocagnedelimon@paris-cocagne.org